



Pièces capitales non remises aux juges d'appel

Par **ELBAZ**, le **02/05/2012** à **20:14**

Bonjour, des pièces très importantes n'ont pas été remises par mon avocate à l'audience de C.A., alors qu'elles étaient régulièrement communiquées depuis longtemps et font partie du bordereau.

Nous sommes maintenant en cours de délibéré.

Puis-je envoyer aux juges le complément de pièces oubliées ?

C'était une erreur de l'avocate car ces pièces sont déterminantes pour la décision.

Merci pour votre réponse